

Le Drame spirituel de l'Armée
de l'Aumônier Militaire Catholique François CASTA
11^e Bataillon de Choc, 1946-1965.

Introduction :

Indochine & Algérie : une nouvelle forme de guerre est née : la guerre révolutionnaire moderne. Des problèmes moraux, nouveaux et inattendus se sont posés. La conception chrétienne du respect de la personne humaine a été niée par les responsables politiques. Des solutions empiriques ont été apportées ; des conseils de terrain ont été apportés par les Aumôniers. Puis, une synthèse a pris forme dans mon esprit, motivée par les exigences personnelles de tant de soldats. Celui qui fait la guerre attend de celui qui fait profession de penser clairement d'être informé avec précision de son devoir de chrétien, formé dans son jugement, pour apprendre à voir chrétiennement le sens de son combat.

Chapitre 1 : La guerre révolutionnaire.

Son but est la prise du pouvoir grâce à une participation active de la population. Guerre politico-militaire, qui a deux leviers d'action : la conquête de la population, et la conviction idéologique. Il faut détacher la population de l'autorité légale (en la démoralisant) puis se l'attacher (en la séduisant) : destruction, et construction nouvelle.

On casse l'ordre social établi, et ses représentants sont visés. On intimide le citoyen moyen. Le but est psychologique : la psychologie de groupe. La guérilla oblige chacun à se recroqueviller sur lui-même, et à se couper des pouvoirs publics. Une guerre médiatique en parallèle vise à insinuer le soupçon quant à la valeur ou la motivation réelle du gouvernement. On rassure les neutres (ils seront gérés plus tard) : seuls ceux qui ne s'en laissent pas compter sont traités et anéantis.

Pour être efficace, la riposte loyaliste doit avoir un service de renseignement, une organisation de la défense intérieure du territoire, une mobilisation physique et morale de la population. Elle doit avoir une phase vigoureuse, puis une phase de pacification (tenir le territoire et faire quelques réformes améliorant l'ordinaire), et enfin profiter d'un équilibre de l'opinion publique pour reprendre le dessus par quelques actions d'éclat. Le pouvoir loyaliste ne doit pas emprisonner, mais désintoxiquer : faire partager sa vision de la société, dénoncer l'instrumentalisation dont les citoyens sont victimes. Il faut combattre sur le terrain choisi par l'adversaire : les foules, l'opinion publique.

Les révolutionnaires ont un pouvoir unique et la guerre est totale : chaque individu compte, il n'y a pas de menu frotтин. L'action terroriste est LE moyen, et toute une nouvelle façon de vivre est prônée, avec la mise en place d'un système administratif et financier parallèle : les fonctionnaires du futur nouveau gouvernement sont déjà actifs... Des punitions sont prévues et appliquées à ceux qui ne respectent pas les consignes du nouvel ordre. On fait agir des gens quelconques, pour les compromettre et les faire passer dans son camp ; la compromission sans retour étant le crime de sang.

La guérilla classique est un soutien à une armée alliée, contre une armée ennemie : c'est la Résistance. La guérilla révolutionnaire, quant à elle, est un soutien à un parti politique contre un régime politique : c'est la Révolution. « Ce n'est pas le peuple français que nous combattons, mais le régime colonialiste des ploutocrates assassins », disaient les tracts...

La guerre face à une armée ou à des résistants fait de l'ennemi « un loyal combattant », et l'on sait gérer de tels prisonniers. Mais face à des révolutionnaires, l'aide apportée n'est pas forcément armée : renseignement, boîte aux lettres, commissaire politique, etc. C'est un travail de police, de contrôle d'identité, et les vexations faciles ou les justices expéditives sont tentantes (sinon, on « arrête », mais sans pouvoir rien faire : il faut des

preuves, et un jugement différé...) Nota : les gens ordinaires du contingent étaient moins mesurés et maîtrisables que les militaires de carrière et les légionnaires. La police existe, et elle est efficace ; mais lorsqu'elle manque d'effectifs, et que la législation n'est pas adaptée (au terrorisme), on fait appel à l'armée !

L'efficacité de l'action loyaliste repose sur le renseignement, mais un renseignement vite reçu et exploité, car le terrorisme est parcellaire et fluide. Il faut donc délier les langues, mais par quels moyens ? Y a-t-il des méthodes intrinsèquement mauvaises (moralement), ou sont-elles neutres en soi, et ne dépendent-elles que des circonstances de leur usage et de l'intention de celui qui les emploie ? Pour la contrainte physique, par exemple : à combien de coups commence la torture ?

Chapitre 2 : L'Eglise, le prêtre, et le chrétien dans l'Armée :

L'Eglise et l'Armée, bien que différentes, s'adressent toutes deux au même homme concret, pacifique par vocation, et guerrier par situation. L'Eglise et l'Armée sont distinctes, mais non pas séparées ou opposées. Toutes deux sont au service de l'Homme, cet individu social... L'Eglise rejoint l'homme. L'Aumônier spiritualise les notions militaires, veille à la moralité de la structure militaire, et se met au service de la relation homme-Dieu de chacun. Le chef chrétien témoigne concrètement ; il traduit le message chrétien en vie militaire : il veille à ce qui est en son pouvoir soit humain et humanisant.

Chapitre 3 : Le chrétien dans l'action de la guerre révolutionnaire :

Les phases de la guerre révolutionnaire ne sont pas toujours chronologiques, elles se répètent et s'enchevêtrent. L'Armée a posé ses questions morales, et personne ne lui a répondu, ou alors on n'a fait que lui rappeler des principes trop généraux. L'Etat ne lui a pas dit vraiment le pourquoi de son action, ni ses moyens, ni ses limites : c'est le Gouvernement qui a fait du para un barbouze !

La guerre révolutionnaire et le terrorisme acceptent de faire tous les coups bas, et sortent alors du cadre moral de la guerre appris par le soldat. Et le terroriste est non seulement traité selon les Conventions, mais il exige encore de l'être... (propagande à l'appui). La guerre révolutionnaire relève de l'action de police, du flair et de l'astuce, plus que du combat ; la riposte est basée sur le renseignement, sur la découverte d'un ennemi plus que de sa destruction, et sur la neutralisation de son action (qui est d'abord subversion des esprits).

Mais la guerre des idées pose au soldat la limite la liberté de penser de chacun ; liberté qu'il faut néanmoins réguler dans le sens de la quête de la vérité, et non du laisser-dire n'importe quoi. En Algérie, l'Armée, consciente que le colonialisme, comme toute œuvre humaine, apportait du bon et du moins bon, défendait surtout la cause de la civilisation, et d'une conception de l'homme.

Les lois étaient inadaptées, conçues pour un temps de paix, et des délits individuels. Elles ne protégeaient plus « l'honnête citoyen ». Ne rien faire est pire qu'essayer maladroitement d'agir. Toute doctrine se doit d'être absolue, et son application relative (mais non contraire). L'homme est marqué par les racines profondes du péché, qui amenuisent sa volonté et obscurcissent son intelligence. La stagnation, ou la léthargie, menacent la conscience morale : confondre ce qui se fait avec ce qui doit se faire. Dans une société qui se soucie plus de diplômes de qualification que de construction humaine de la personne, il ne faut pas ensuite s'étonner d'un certain vide... Et l'enseignement religieux dans les écoles était, lui aussi, loin d'être à la hauteur. Pie XII, en 1948, signalait cette profonde ignorance chrétienne comme une plaie faite au flanc de l'Eglise. Et le nombre d'aumôniers était trop faible et leurs postes trop fluctuants pour palier ces manques. Ils se sont montrés à la hauteur de la mission, pas de son ampleur.

En Algérie, il y avait les « Ops » sur le terrain, et les « SAS » (Services d'Action Sociale) qui gagnaient les cœurs, mais aussi tous ceux imbriqués dans les actions de police de traitement des prisonniers et de recueil du renseignement. L'action répressive peut être légitime, mais elle doit être pensée et cadrée, et demandée par le gouvernant. Les excès furent fustigés par tous : nous traitons ici non des excès, mais de la conduite générale préconisée. La presse a répandu la merde et joué contre son camp.

La torture fut le fait des deux camps en Algérie. Le Cardinal Feltin (« évêque aux armées » de l'époque, en tant qu'archevêque de Paris) la définit ainsi : « Torturer, c'est causer des souffrances, parce que 'douloureuses' ». Les fellaghas torturaient pour installer un climat d'horreur et abattre toute volonté de résistance. Les loyalistes (l'ordre) torturaient uniquement pour obtenir des renseignements ou des aveux : pas de haine, pas de sadisme, pas de vengeance. Souvent, la vie d'innocents en dépendait.

Le terroriste sert une cause et tue sans haine : il se croit un soldat. Mais le soldat risque son intégrité et sa vie, ce que le terroriste poseur de bombes ne fait pas ; il doit donc accepter non d'être jugé sur ce qu'il a fait ou non, mais sur son appartenance à une organisation, et donc questionné sur ses réseaux, au prix de son intégrité et de sa vie : alors, il sera devenu un soldat, et, en un sens, respecté. Telle fut la conviction de certains soldats.

Le Cardinal Feltin le signalait : le Renseignement ne s'improvise pas ; c'est une science qui s'apprend. Il faut d'abord savoir ce que le prisonnier sait lui-même ! Mais aussi veiller à l'intégrité physique et morale des individus. On a accusé ceux qui s'y sont livrés, jamais les autorités politiques consentantes ou simplement défaillantes.

Le tortionnaire est parfois un sadique (qui existe aussi dans le milieu civil), et relève de la psychiatrie. C'est plus souvent un amoral, sans personnalité pouvant assumer des responsabilités : il fait ce qu'on lui dit, ou ferme les yeux et laisse faire. Ou alors, se sont des obsédés de l'efficacité immédiate, du rendement, de la promotion personnelle. Se sont des malades de la conscience, qui existent aussi dans les professions civiles...

Et, il y a aussi les décideurs, et les penseurs. Parmi eux, ceux qui pèchent par omission (qui appliquent la lettre scrupuleusement, si elles existent, mais sans jamais réfléchir au problème en soi) ; les idéalistes nébuleux (qui pensent en rousseauistes et finissent par abandonner la partie, en ne laissant qu'incurie) ; le justicier autoproclamé (qui aime bien la loi du Talion, sans l'avoir jamais dépassée).

Le fait est que, dans la mission de protéger les personnes et les biens, le dilemme de conscience existe entre respecter quelqu'un qui ne respecte personne et réclamer aux innocents d'être héroïques jusqu'à la mort. Ceux des Officiers qui ont fait honneur à l'Homme et au nom de Chrétien furent ceux qui firent preuve d'adaptation, d'imagination, de réactivité dans les méthodes. Avec autant d'efficacité que les tortionnaires...

Deux questions doivent aider au discernement moral dans l'accomplissement de la mission :

- ce procédé est-il efficace ?
- si oui, est-il choquant, pour moi ou mes hommes ?

Sachant que toute information obtenue sous la torture reste de toute façon sujette à caution, pourquoi ne pas utiliser l'argent, la confiance, la protection, la persuasion, le doute intellectuel ? La dureté ne doit pas être exclue ; la violence, oui.

La guerre révolutionnaire est une guerre d'idées : il faut non seulement faire le bien, il faut le faire savoir !

Mais, au-delà de ces principes, oui, il y a de la turpitude dans le cœur humain, en temps de guerre comme en temps de paix.

Chapitre 4 : Par-delà notre nuit :

L'Eglise ne fait pas de politique, mais de la morale, et, mieux, de la spiritualité. « Si l'âme française est facteur de vie, il lui appartient de découvrir une manière française de faire échec à la guerre révolutionnaire. » L'armée et la nation sont liées par la défense d'un système de valeurs et une puissance spirituelle communs. Le trésor occidental et français est sans doute la liberté de l'homme, mais une vraie liberté, qui accepte la part spirituelle de l'homme, et qui est menacée par les matérialismes (athée, technique, ou financier).

Il faut pour cette guerre un socle de lois civiles adaptées. La France a réagi en urgence : « état d'urgence », « pouvoirs spéciaux ». Le chef militaire, lui, doit réagir avec une discipline intellectuelle qui vise à l'honneur de l'Armée. Le militaire doit parler avec les autres militaires, notamment sa hiérarchie, afin de trouver une conscience-sœur qui puisse éclairer la sienne. Amour et considération des personnes en peine de discernement fait plus que dénonciation publique. D'autant plus qu'on ne peut fustiger « l'Armée » ou « les Officiers » à cause de faits isolés sans que, par fraternité d'arme, tous les militaires se sentent solidaires de celui qui est dénoncé. Si c'est la presse ou « l'opinion publique » qui fustige, la méfiance et le sentiment d'isolement s'installent alors. En Algérie, on a fustigé les déviances françaises sans faire écho aux pratiques établies des nationalistes algériens, pourtant dix fois pires et cent fois plus nombreuses. En tous les cas, nul ne peut ni ne doit juger la conscience personnelle de chacun.

Le chrétien doit se former avant tout et à l'avance, réfléchir aux défis des situations nouvelles, et garder le lien divin de la prière. On attend du chrétien un regard plus haut, capable de sacrifier le terrestre au spirituel : que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à y perdre son âme ? Le Chef est l'âme et la conscience de son groupe.